

DIVERS-CITÉ



Cendras - Bulletin municipal .

N° 228 septembre 2014

SOMMAIRE

P2: Edito

P3: Politique de la ville, le nïet de la ministre.

P4: Cinéma et concerts.

P5: Une sirène à Cendras / Un nouveau salon d'esthétique / les horaires du Clos de l'abbaye.

P6: Travaux.

P7: Un trophée biodiversité / L'Euzière et l'environnement / Les randos du SMAGVG.

P13: La rentrée des classes.

P14: Rythmes scolaires.

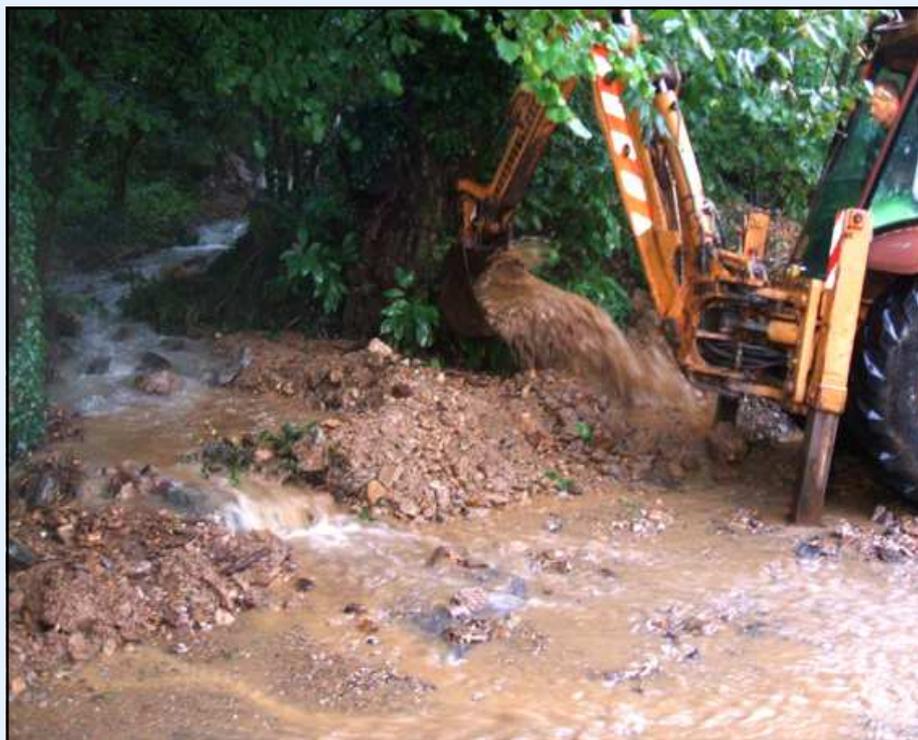
P15: Les échos du centre social.

P16: A la médiathèque.

P17: Lire délivre, le programme 2014.

P18,19: Les associations ont fait leur rentrée.

P20: Agenda/Utile



Dossier

Pluies torrentielles: l'heure du bilan et des réparations

L'épisode cévenol qui a frappé le nord d'Alès dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 septembre a fait des dégâts importants à Cendras. Pas de victimes heureusement, mais nombre de choses à reconstruire

Pages 8 à 12



Editorial

L'épisode cévenol du 2 septembre nous a amenés à retarder ce bulletin qui était prêt à sortir, et à l'augmenter de quelques pages qui relatent l'événement et donne un certain nombre d'indications importantes aux habitants sinistrés. L'essentiel est de n'avoir pas eu à déplorer de victime.

Par contre les dégâts matériels sont importants pour la collectivités comme pour les habitants sinistrés. Or, tout au moins en ce qui concerne la collectivité, la politique de rigueur que le gouvernement lui impose en baissant de façon draconienne sur plusieurs années les dotations et subventions, nous fait redouter le pire quant aux moyens que nous aurons pour remettre en état.

Il est à noter que cette politique de rigueur amène à réduire sérieusement la dépense publique, c'est-à-dire les services et investissements publics, ce qui entraîne par voie de conséquence un manque de projets et donc de chantiers, notamment pour les entreprises du BTP qui ne cessent de solliciter les collectivités afin qu'elles investissent et ainsi les poussent au travail. On voit là l'absurdité de cette politique que nous n'avons de cesse de dénoncer, avec de plus en plus de monde d'ailleurs, dont récemment un prix Nobel d'économie. Malgré cela, le gouvernement et sa majorité s'entêtent, tout en donnant un spectacle lamentable en multipliant les faux pas et les scandales et en détournant l'attention par quelques engagements guerriers lointains; il faut bien que le commerce des armes, dont nous sommes les champions, fonctionne, lui, au moins!

(L'année où l'on célèbre le centenaire de la mort de Jaurès, dont tout le monde se réclame, il est bon de rappeler son engagement contre les guerres, dont il démontrait brillamment qu'elles engendraient à peu près systématiquement les guerres suivantes.)

Ainsi le pouvoir s'enfoncé, autant que les dividendes de actionnaires grimpent, et, pour ne pas nous rassurer, l'ancien président rapplique dans un tintamarre des innombrables casseroles qu'il trimbale, bien sûr pour continuer cette même politique catastrophique pour le peuple, avec la volonté sans doute de la pousser plus avant.

On aurait presque envie d'en rire, si tout cela n'était pas si dur pour les gens et si lourd de danger.

Réforme territoriale

Et dans le cadre de cette politique, pour mieux servir la finance, les uns comme les autres s'évertuent à faire passer aux forceps une réforme territoriale lourde de conséquences; avec l'instauration des supers régions et des métropoles. Il en découlera la liquidation des communes et des départements, les deux piliers de la démocratie et du service public de proximité, les moteurs du développement local rural et urbain, les garants de la solidarité!

Les projets de la loi sont en débat, hélas très peu avec les citoyens, et force est de constater que de plus en plus de politiques et d'élus s'évertuent à vouloir les appliquer par anticipation alors que l'heure devrait être à les combattre ou tout au moins à les amender.

Ainsi, les élus de Cendras ont appris par la presse (!) que le président de notre communauté de communes demandait au préfet d'étudier l'intégration du Pays Grand-Combien dans l'agglomération d'Alès. Si l'on en croit cette presse, la chose serait quasi réglée, les maires étant d'accord. Vérification faite, ce n'est pas le cas de tout le monde, en tous cas pas des élus cendrasiens qui ont fait campagne et ont été largement élus en expliquant qu'ils étaient toujours disponibles pour une véritable coopération avec leurs voisins mais contre le fait d'intégrer une agglomération, qui en fait est un pôle métropolitain avec Nîmes et sera bientôt une métropole avec Montpellier. Cela signifiant (c'est écrit dans le projet de loi) que les communes perdraient toutes compétences et moyens afférents - hormis peut-être l'aide sociale d'urgence, l'état civil et les cimetières- et que le département disparaîtrait.

A nos yeux, la méthode n'est pas acceptable, qui plus est pour un tel enjeu. Nous allons donc mettre tout notre énergie à informer, à combattre ces projets de loi et à porter le débat public, notamment en exigeant un référendum car il d'agit d'un bouleversement profond de l'organisation démocratique de notre pays.

Yannick LOUCHE

Politique de la ville : réponse négative du ministère, le combat continue

Depuis plusieurs années notre commune, avec sept autres communes du bassin (La Grand'Combe, Les Salles du Gardon, Saint-Julien les Rousiers, Rousson, Molières-surs-Cèze, Saint-Florent sur Auzonnet et Bessèges), était dans la géographie de la politique de la ville, car considérée comme commune ayant une part importante de sa population en situation d'exclusion et donc devant bénéficier d'aides spécifiques. Cela se fait au travers du CUCS (contrat urbain de cohésion sociale) -la ville d'Alès ayant le sien propre- et de subventions d'état doublées dans le Gard de subventions du département. Ces aides permettent, notamment aux associations et aux centres sociaux, de mener des actions contre l'exclusion. A cela s'ajoutent des financements des intercommunalités mais aussi des emplois aidés (les adultes relais) pris en charge par l'Etat. Or, dans le cadre de sa politique d'austérité, le gouvernement a décidé de restreindre la géographie de la politique de la ville. Suite à de complexes calculs considérés comme objectifs, la plupart des communes du bassin, dont Cendras (à l'exception de La Grand-Combe, Saint-Ambroix et Alès) s'en voient exclues alors que paradoxalement des communes largement plus riches, comme Uzès, y sont intégrées ! Devant ce recul et cette iniquité, nous avons protesté.



Lors de sa visite, le député William Dumas a été sollicité

Lors de sa visite annuelle à Cendras le 24 juillet dernier, le député William Dumas a été sollicité sur cette question par la municipalité mais aussi par les responsables du centre social et de l'association d'insertion des Jardins du Galeizon. Le député a seulement su répondre qu'il n'y avait plus d'argent. Il lui a été rétorqué qu'il semblait pourtant y en avoir beaucoup... pour gonfler les dividendes des actionnaires !

Le député s'est cependant engagé à obtenir pour Cendras, comme il lui était demandé, un rendez-vous au ministère de la ville. La promesse a été tenue et, après deux premiers rendez-vous annulés et un changement de ministre, la toute nouvelle secrétaire d'état à la ville, Myriam El Gommri, et son staff ont reçu les maires de Cendras, Saint-Julien, Molières, Saint-Florent et les députés William Dumas et Fabrice Verdier, le 9 septembre dernier, pour leur dire qu'ils ne seraient pas réintégrés mais que la ministre donnerait des instructions pour qu'ils soient aidés, dans le cadre du dispositif de veille active mis en place pour ceux qui sont exclus des zones prioritaires. Ce dispositif sert à mobiliser des aides de droit commun, qui par ailleurs sont en train de fondre comme neige au soleil. A noter que les deux députés ont aidé à l'obtention du rendez-vous au ministère. Mais, solidaires de leur gouvernement, ils ne sont pas intervenus pour que les communes soient réintégrées.

Devant cette situation et compte-tenu du besoin des populations, il n'est pas question de lâcher prise. Une prochaine réunion du CUCS Piémont cévenol sera l'occasion de réfléchir à la suite à donner.

Concerts de l'abbaye: la dixième l'an prochain

Les concerts de l'Abbaye, sous la houlette du pianiste Thierry Jam, ont connu cet été encore un très beau succès.

Ouvertes par les magnifiques voix de la soprano Fleur Catalano et du tenor Fabrice Lopez, les cinq soirées de concerts (une de plus cette année) forment désormais un vrai festival de musique classique de grande qualité. Lequel s'est terminé en apothéose devant un public subjugué par le trio Trocadero, ensemble de musiciens virtuoses composé de Aurélien Sabouret (premier violoncelle solo de l'opéra national de Paris) et des superbes violoniste et pianiste japonaises Aya Hasegawa et Mami Kino.

En août 2015 on fêtera la dixième édition.



Cendras est désormais officiellement une commune du Parc national des Cévennes



C'est fait, le panneau placé sous celui de la commune en atteste, Cendras fait partie du territoire du PNC. Une belle reconnaissance pour la commune et ses voisines de la vallée du Galeizon qui travaillent ensemble depuis bientôt 25 ans sur la thématique du développement durable ; un atout pour aller de l'avant, dans un contexte il faut le dire très difficile aujourd'hui.

Le ciné sous les étoiles a été reporté

La pluie de cet été a occasionné l'annulation de la fête du 13 juillet et celle d'une séance de ciné sous les étoiles. Si le bal du 13 juillet n'a pas pu être reporté, la séance de cinéma en plein-air, elle, va se transformer en deux séances en salle.

La première aura lieu le 24 octobre à 20h30, espace Mandela, avec la projection du film *La Belle vie*, de Jean Denizot (gratuit) pour ados et adultes. La seconde le dimanche 14 décembre à 16h30, espace Mandela, avec le merveilleux film d'animation de Isav Takahata, *Le Conte de la princesse Kaguya* (gratuit) pour enfants et adultes.

Attention, sirène !

Un système d'alerte en cas d'événement majeur a été mis en place sur plusieurs communes dont Cendras, sous l'égide du ministère de l'Intérieur. Ainsi a été mis en place cet été, sur le toit de la mairie, une sirène faite pour avertir en cas de danger majeur (notamment en cas de rupture du barrage de Sainte-Cécile où, pour les habitants des Plantiers, de l'Abbaye basse et de La Blaquièrre il conviendra, dans un délai d'une vingtaine de minutes de se rendre en hauteur au niveau de l'école primaire ou au niveau du Puech, les deux points de rassemblement désignés par le plan de sauvetage).

Chaque premier mercredi du mois, un essai de sirène sera effectué à 12 heures, avec une série de cinq coups brefs. En cas d'événement majeur, la sirène sonnera trois fois cinq coups brefs (3 fois 1mn et 41 secondes). La fin d'alerte est signifiée par un son continu de 30 secondes.

Cette sirène installée cet été est sous la responsabilité de la préfecture. Un essai a surpris tout le monde au mois d'août, la mairie n'ayant été avertie que quelques heures auparavant.



Elections au CNRACL

En vue du renouvellement du conseil d'administration, la liste électorale prenant en compte tous les retraités de la CNRACL, résidant à Cendras, et admis à la retraite avant le 2 septembre 2014, est affichée en mairie, ainsi que les modalités de scrutin.

Les personnes concernées peuvent vérifier leur inscription jusqu'au 6 octobre 2014.



Les Fées beauté, une nouvelle esthéticienne à Cendras

Camille, jeune esthéticienne diplômée d'état a installé son salon « Le Fées beauté » au 246 chemin du Perdiguier. Elle se déplace également pour des soins à domicile. Dans une ambiance apaisante et relaxante elle vous accueille pour un moment de détente et propose une large palette de prestations et de soins personnalisés pour chaque type de peau : épilation, soins du visage et du corps, maquillage, beauté des mains et des pieds, ongles.

Contact : 06 62 05 88 65 ou sur Facebook : «Les Fées beauté»,soins esthétiques à domicile

Auberge du Clos de l'abbaye, changement d'horaires

Le 9 septembre dernier, un sympathique apéritif a été l'occasion pour Hervé et Bruno, les gérants du Clos, de fêter leur prise de fonction (avec un peu de retard) tout en clôturant la saison d'été.

Désormais et jusqu'à l'été prochain, le restaurant est ouvert les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et dimanche à midi ; et les jeudis, vendredis et samedis soir.

Par ailleurs le Clos de l'abbaye propose des pizzas à emporter (tel : 4 66 55 90 98).





Les travaux de l'été

Les services techniques municipaux ont mis l'été à profit pour réaliser de nombreux petits travaux d'entretien dans les écoles (ci-contre, peinture des jeux extérieurs de l'école maternelle).

L'entretien des espaces verts et la coupe d'herbe dont la pousse a été favorisée par un été pluvieux ont pas mal occupé ceux des personnels qui n'étaient pas en congés.



Ces derniers jours, l'équipe technique a réalisé un passage busé avec grille pour canaliser l'eau pluviale et permettre l'accès correct aux garages de la rue Gagarine. Elle a aussi profité des journées ensoleillées pour faire de la peinture routière

Les miroirs de la croisette ont été changés, en attendant l'aménagement à venir de ce carrefour sur la route de Malataverne.

Le nettoyage de la butte sous l'abbaye est en cours, en vue de lancer l'étude pour la réalisation du bâtiment destiné aux professions médicales et plus largement pour aménager le secteur des commerces à l'Abbaye.



Après quelques semaines de congés, les travaux de réfection du réseau d'eau par le syndicat ont repris (ci-contre, pose des conduites sur le pont de La Baume). Au moins d'octobre, ces importants travaux devraient être terminés et les secteurs concernés retrouveront la sécurité d'approvisionnement et la pression qu'il a fallu baisser durant les travaux.



Un trophée pour un projet de jardin

La municipalité (avec la participation du syndicat du Galeizon, du centre social Lucie Aubrac et de l'association des Jardins du Galeizon), a élaboré un projet de jardin pédagogique partagé. Il s'agit d'aménager, entre l'abbaye et la mairie, un espace inutilisé en reprenant les terrasses dans le cadre d'un atelier école sur la pierre sèche. Un jardin bio de variétés cultivées, sauvages et médiévales y sera installé en lien avec l'histoire. Il sera lieu d'expression et d'éducation pour les enfants, notamment en ce qui concerne la connaissance et la protection de la biodiversité. Ce projet aidé à hauteur de 4 000 euros par le département, a reçu le 4 septembre dernier le trophée des réserves de biosphère au siège du Parc national des Cévennes, à Florac (avec six autres porteurs de projet). Ce trophée est accompagné d'une aide de 1 000 euros.

A L'Euzière, le projet d'établissement est environnemental

La direction de la maison de retraite L'Euzière a mis en chantier son futur projet d'établissement en y associant, auprès des représentants des résidents et des personnels, la municipalité, le centre social et le syndicat du Galeizon.

Ce projet, qui vise à améliorer les conditions de vie à L'Euzière, devrait comprendre bien sûr une forte dimension sociale, avec un lien au village au travers des enfants et des associations, mais aussi une dimension développement durable dans le cadre de l'Agenda 21. Nous y reviendrons plus en détail quand il sera mis au point.

Journée rando du syndicat du Galeizon

C'est le dimanche 12 octobre, à Soustelle, que se déroulera cette année la journée rando organisée par le SMACVG. Quatre circuits sont prévus, de différentes longueurs. La journée comprendra aussi un apéro offert par la mairie, un repas tiré du sac, une castagnade avec cartagène offerts par le SMACVG, un petit marché paysan ; le tout avec une animation musicale.

Un programme complet sera disponible dans les mairies de la vallée, au SMACVG et sur Internet.

Petit reportage photo après les violentes pluies, le lendemain matin



Le vallon Pellet a emporté le revêtement du chemin et mis à mal les canalisations. Le remblai a envahi le rond-point et la place de La Blaquière

Le ruisseau de Saint-André a défoncé la route, arraché les canalisations d'eau et d'assainissement et envahi plusieurs maisons



Le vallon sauvage a tout détruit sur son passage (murs, véhicules, revêtement béton, réseau d'assainissement) et pénétré dans plusieurs maisons ou garages



Plusieurs dizaines de maisons et de garages ont été noyées, des murs effondrés et des clôtures arrachées, des champs et des jardins saccagés, une vingtaine de véhicules détruits, des pistes DFCI dégradées...



Les ruisseaux de Vammale et du Gaujouze ont fait des dégâts de voirie à plusieurs endroits



Episode cévenol : images de désolation après les pluies diluviennes du 19 septembre

Les ruisseaux ont dévalé de la montagne

La plupart des Cendrasiens ont en mémoire, bien sûr, l'épisode cévenol de 2002. La différence avec celui qui vient d'arriver cette année est qu'en 2002 les pluies diluviennes s'étaient déversées sur tout le bassin versant du Galeizon, entraînant le débordement de la rivière et aggravant ainsi la situation. Cette fois les fortes pluies se sont abattues principalement sur Cendras (et sur d'autres communes du nord d'Alès) mais peu sur le haut de la vallée. La rivière a certes grossi mais n'a pas débordé. Par contre tous les ruisseaux dévalant des montagnes qui entourent Cendras ont grossi énormément et très vite. L'arrivée soudaine de ces masses d'eau au pied de la montagne a causé d'importants dégâts.

Fort heureusement il n'y a pas eu de victime, c'est l'essentiel, bien que nous ayons frôlé le drame. Plusieurs automobilistes, en effet, circulant entre 1h et 4h du matin, se sont trouvés coincés sur les routes changées en rivières. Au petit matin, la pluie ayant cessé, on a pu recenser les multiples dégâts :

Quelques maisons inondées au rez-de-chaussée sur les secteurs du village de Malataverne, de la plaine de Malataverne, de la route de la Croix des vents ainsi qu'à La Blaquière et à La Baume où un appartement est complètement détruit (la commune a été obligée de reloger la famille)

Des véhicules submergés à La Blaquière, aux Plots et dans le secteur de Malataverne.

Des conduites d'eau et d'assainissement détruites dans les vallats Sauvage et Pellet à La Blaquière et quartier Saint-André à Malataverne.

De nombreux murs et clôtures détruits chez les particuliers ainsi que des trous et des atterrissements multiples.

D'importants dégâts sur la voirie communale, notamment aux abords et à l'arrivée des ruisseaux (chemin de Saint-André, chemin à Clémentine jusqu'au Gaujouze, chemins du vallon Pellet et du vallon Sauvage, chemin de Vammale, chemin du Bourguet, chemin du Gardon sous La Blaquière où la route a été emportée de part et d'autre du pont, place de La Blaquière...)

De nombreux dégâts sur le réseau des pistes DFCI

Des dégâts aussi chez les particuliers, sur les installations électriques occasionnés par la foudre et à l'intérieur des maisons pour cause de gouttières et d'infiltrations.

La liste est longue et sans doute incomplète.

Après un état des lieux dressé à partir de 5 heures du matin, dès le lever du jour les équipes municipales sont entrées en action pour dégager la route de Clémentine, le secteur de Saint-André, toute une série d'autres secteurs ainsi que le vallon Pellet où le chantier a duré jusqu'à 19 heures pour rétablir le passage.





Sinistrés: les démarches à suivre

Dès le lundi 22 septembre au matin, la mairie a fait le demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. A partir de ce moment, tous ceux qui ont subi des dégâts doivent venir les déclarer à la mairie, dans un délai de 10 jours. La déclaration doit être faite par le chef de famille où son représentant. De forme libre, elle doit préciser l'identité du sinistré, le lieux précis du sinistre, un descriptif des principaux dégâts subis .A la déclaration il peut être joint des photos, plans...

La mairie aidera ceux qui en ont besoin à écrire leur déclaration. Il convient aussi de faire les déclarations du sinistre auprès des assureurs.

Les services sociaux du département sont également mobilisés pour venir en aide au famille en difficulté.

A méditer...

Il est à noter que dans une telle situation de catastrophe, on a essentiellement pu compter, de façon très rapide et efficace, sur l'intervention des services publics communaux et départementaux, de leurs personnels et des élus de proximité qui gèrent communes et départements.

Or, avec la nouvelle réforme territoriale (que certains veulent appliquer avant même qu'elle ne soit votée), ce sont ces deux entités , la commune et le département, qu'il est question de faire disparaître.

Remerciements de la mairie

Merci à l'équipe municipale qui a donné tout ce qu'elle a pu du petit matin jusqu'à la nuit.
Merci à Silfried, du syndicat de l'eau qui s'est démené du matin au soir pour rétablir l'eau potable là où elle était coupée.

Merci à Stephan pour son aide précieuse avec sa mini pelle

Merci au personnel du service des routes du Conseil général qui a réalisé un gros travail de déblaiement au rond point de La Blaquière et sur les routes départementales.

Merci au Conseiller général Jean-Michel Suau qui est venu sur place et a organisé un accueil social pour le lundi, avec la mise à disposition d'assistantes sociales à l'écoute de la population.

Merci au secours populaire pour son aide précieuse pour la réinstallation d'une famille qui a tout perdu.

Merci à Néolia pour avoir répondu positivement à la municipalité sur sa demande de relogement immédiat de cette famille.

Merci à tous ceux qui ont aidé, d'une façon où d'une autre des voisins en difficulté, des automobilistes en danger, etc.





Rentrée des classes, les écoles de Cendras se portent bien

La rentrée s'est bien passée dans les trois écoles de Cendras. Pas de menace de fermeture de classe cette année, si ce n'est le flou qui a accompagné les premiers jours face à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires qu'il fallait inaugurer (lire page suivante) la reprise s'est faite dans le calme et la bonne humeur. Tout ce qu'il faut pour donner aux enfants l'envie d'apprendre.

Il y a donc cinq classes cette année en primaire, elles accueillent un total de 106 élèves. L'école maternelle avec ses trois classes accueille 73 enfants et la classe unique de Malataverne compte 17 inscrits.

L'équipe pédagogique dans ces trois écoles est à peu près la même que l'an dernier. A l'école maternelle Marielle est revenue après un an de formation et Blandine Astier assure un temps .

Les petits écoliers vont maintenant pouvoir se mettre au travail dans de bonnes conditions, on ne peut que leur conseiller de ne pas rater les journées Lire délivre les 21, 22 et 23 novembre où des choses sont prévues pour eux. En cette rentrée 2014 pensons à Jaurès et à son célèbre discours aux enseignants, dans lequel il expliquait combien le plus important c'est la lecture.



Depuis la rentrée les élèves vont à l'école le mercredi matin ; par contre les trois heures à récupérer durant lesquelles il est demandé aux communes d'organiser des activités de loisir éducatif, ont été regroupées le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30. Cette organisation avec des activités gratuites, c'est le choix qui a été fait collectivement à Cendras, tout au moins pour une expérimentation d'une année scolaire. Nous avons dit, dans les bulletins précédents, tout le mal que nous pensons de cette réforme imposée, bâclée, inadaptée et remettant en cause l'unicité de l'école publique française. C'est pourquoi, avec d'autres, nous allons travailler pour qu'elle soit remise en cause et repensée dans l'intérêt de l'enfant et s'applique dans un cadre public et égalitaire.

Dès octobre une réunion des différents acteurs concernés sera organisée pour réfléchir à cela, mais aussi pour faire le point sur l'organisation et les contenus de l'expérimentation engagée cette année. Dès le deuxième jeudi après-midi après la rentrée, 108 élèves étaient inscrits aux activités organisées par le centre socioculturel.

Dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le centre social expérimente les TAP (temps d'accueil periscolaires) le jeudi après midi de 13h30 à 16h30.

Rythmes scolaires, la réforme est appliquée mais reste mal ficelée et contestée



L'application de la réforme des rythmes scolaires se traduit à Cendras, depuis la rentrée, par un après-midi d'activités prises en charge par le centre socioculturel Lucie Aubrac.

Dans ce cadre, un éco projet éducatif a été monté (voir article du bulletin municipal de juillet, page 16). Il consiste à proposer aux enfants des espaces-projets dans lesquels ils vont réfléchir, imaginer, construire, mais aussi jouer, inventer et donc découvrir, faire et grandir.

Concrètement, fin septembre, après quelques séances d'explications, chacun aura à choisir pour un trimestre son espace-projet. Il sera éco-citoyen, ou bien éco-créateur ou encore eco-acteur.

L'application de la réforme pour les enfants de l'école maternelle se traduit par les mêmes horaires que pour les grands, un début d'après-midi étant consacré au repos et à la détente. Ils seront associés progressivement aux réalisations des espaces-projets.



Les échos du centre social Lucie Aubrac

Une nouveauté cette année : le centre socioculturel propose de partager nos compétences, on commence en novembre.

La tapisserie d'ameublement avec Djamal : Vous avez une chaise ou un fauteuil auquel vous tenez et vous rêvez de le remettre en état ou de le rénover, réservez votre samedi 8 novembre pour venir apprendre et réaliser votre chef d'œuvre. Renseignement et inscription au centre. Si, comme Djamal, vous souhaitez proposer vos savoirs, n'hésitez pas à prendre contact.

Le marché aux fringues continue son développement avec une ouverture plus importante : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Les soirées festives du centre socioculturel reprennent le soir des vacances scolaires, avec chaque fois une formule différente, le 17 octobre vous êtes invités à un souper Jazz.

Le centre de loisirs du mercredi devient le centre de loisirs du mercredi après-midi (pour cause d'école le mercredi matin). Les enfants sont accueillis soit dès 11h30 avec leur pique-nique, soit à partir de 13h30 et jusque 18h.

Pas de changements pendant les vacances scolaires.

A l'horizon, les vacances de toussaint avec un accueil sur 10 journées du 20 au 24 et du 27 au 31 octobre, à la journée ou la ½ journée à partir de 7h45 le matin et jusque 18h. En prévision également une escapade lozérienne de 3 jours pour les 6/11 ans du 29 au 31 octobre.

De belles vacances malgré la pluie

Les enfants ont pu passer de belles grandes vacances, malgré un petit été côté ciel, du lundi 07 juillet au vendredi 1er août.

Malgré une météo capricieuse dès la première semaine d'ouverture, les inscriptions au centre de loisirs ont été nombreuses plus de 40 enfants par jour.

38 enfants de 6 à 11 ans, ont séjourné au camping « le font de merle » à Branoux les Taillades (du 07 au 11 juillet et 15 au 19 juillet). Le but de ce séjour étant de favoriser la vie en collectivité.

8 jeunes de 11 à 15 ans ont pu vivre également un séjour itinérant entre mer et montagne : de Puigcerdà à Carcassonne en passant par Gruissan.

Bien entendu, d'autres activités telles que : piscine, rivière, tennis, Green Park, mer, accrobranche,...ont ravi petits et grands.



Séphora, un nouveau visage à la bibliothèque qui va vous faire aimer les livres



Depuis janvier Séphora Peyre est la nouvelle bibliothécaire de Cendras. Elle a été agréablement surprise à son arrivée en découvrant son nouveau lieu de travail. Avant de venir chez nous, elle travaillait aux archives départementales de l'Hérault. Forte d'un DUT en information et documentation et d'une licence pro en archives, elle a une formation de documentaliste. C'est donc une nouvelle facette de son métier qui s'ouvre à elle avec la gestion de la bibliothèque de Cendras, inscrite dans le réseau des médiathèques du Pays grand-Combien. Pour l'instant elle inscrit son travail, avec sa collègue Nicole, dans la continuité de ce qui s'est fait jusqu'à aujourd'hui, mais elle se dit à l'écoute des demandes et des propositions des lecteurs. Elle souhaite notamment poursuivre et développer le travail de collaboration avec les écoles et avec le centre socioculturel.

Avec des grands-parents originaires de Saint-André de Valborgne, des parents installés au Vigan et un frère qui réside à Cendras, c'est en quelque sorte un retour vers sa famille qui a motivé Séphora pour postuler pour le poste.

Elle a des idées en projet mais se consacre pour l'instant à la préparation de Lire délivre, ce sera sa première expérience des journées autour du livre et de la lecture cendrasiennes (qui seront consacrées cette année à la guerre de 14-18)

A cette occasion la bibliothèque va recevoir, du 10 au 16 octobre, une exposition intitulée La Grande Guerre, un prêt de l'Office nationale des anciens combattants et victimes de guerre. Et, du 23 au 28 novembre, une autre exposition louée cette fois, d'explication de la guerre aux enfants.

Actuellement Séphora constitue une bibliographie pour Lire Délivre et elle fera venir un spectacle, *Vivre Malgré tout*, chansons et lectures de 14-18 par la compagnie Les Chantourneurs autour de Pierre et Michèle Soyer.

Actuellement c'est une exposition de photos de José Fortuné qui est à voir à la médiathèque de Cendras. Inspiré par l'eau, le photographe présente une série de tableaux très intéressants qui montrent à quel point l'eau et la lumière, en jouant ensemble, savent faire aussi bien que les plus grands peintres. La beauté des images est soulignée par les mots de Florence Destombes.



Lire délivre se penche sur la Grande Guerre

Les journées Lire délivre, rencontres autour du livre et de la lecture, se tiendront cette année du 21 au 23 novembre à l'Espace Nelson Mandela et à la médiathèque Jean-Pierre Chabrol. Elle auront pour thème la guerre de 14-18.

Au programme (presque définitif):

Vendredi 21 novembre

18h : Ouverture des rencontres (librairie)

18h30 : Vernissage des expositions sur la Guerre de 14-18 et présentation du livre *Cendras et la Grande Guerre* suivi de *Carnets de guerre de Léon Blazin*

Puis, conférence-débat avec les historiens Raymond Huard et Claude Mazauric sur le thème de « A l'arrière du Front : Cendras et le Gard ».

20h : Apéro-buffet local

21h : La littérature et les arts en 14-18: Conférence-lecture en musique et en images par l'écrivain Patrick Roux et le pianiste Philippe Reymond

Samedi 22 novembre

14h : Ouverture des expos et des librairies Saunamps & Diderot

14h30 : Animation enfants Inspecteur Lapou

15h : 14-18 dans le polar et dans la BD: rencontre

avec Thierry Bourcy, auteur de polars et un auteur de BD

17h30 : Lectures et films enfants.

Pour les grands: Conférence-débat avec Charles Silvestre, auteur de *La victoire de Jaurès*.

19h : Dédicaces et coups de cœur des librairies

19h30 : Apéro-buffet du terroir

21h : *Les mémoires d'un rat de guerre*, théâtre d'après l'œuvre de Pierre Chaîne

Dimanche 23 novembre

11h15 : Vivre malgré tout: chansons et lecture de lettres de 14-18 par la compagnie Les Chantourneurs (Pierre et Michèle Soyer)

12h30 : Ouverture des librairies et des expos

Apéro-buffet du terroir

14h30 : Lecture de *Roux le bandit* d'André Chamson par Patrick Cabanel

Lectures enfants

16h30 : Les Cévennes en mutation économique, sociologique, politique. Conférence-débat par l'historien Patrick Cabanel, auteur de *Les Cévennes au XXI^{ème} siècle, une renaissance*

Films pour les enfants

18h30 : Clôture des rencontres

Forum des associations

Centre équestre

Le centre équestre du Galeizon, École Française d'Équitation, vous accueille du mardi au dimanche pour une nouvelle saison sportive. Des cours hebdomadaires sont proposés pour tout niveau à partir de 4 ans. L'encadrement est assuré par des moniteurs d'équitation diplômés d'état et expérimentés. Le centre équestre propose aussi des sorties en compétitions en CSO, CCE et Pony Games, des stages à la journée pendant les vacances scolaires, des promenades et des randonnées à cheval sur rendez-vous, une pension en box ainsi qu'une équitation adaptée aux personnes en situation de handicap.

Prochains rendez-vous :

Le 12 octobre: Concours Complet d'Équitation Club organisé par le centre équestre. De 8h à 18h, Buvette sur place, entrée libre.

Le 26 octobre : Concours de Saut d'Obstacles Club organisé par le centre équestre de 9h à 16h, Buvette sur place, entrée libre.

Du 2 octobre au 2 novembre : Stages à la journée pour tout niveau, Promenades sur RDV.

Renseignement : Centre Équestre du Galeizon

04 66 78 77 98 - ce-galeizon@wanadoo.fr

www.centre-equestre-du-galeizon.ffe.com

[facebook : Centre-Equestre-du-Galeizon](https://www.facebook.com/Centre-Equestre-du-Galeizon)



Galei'jades

L'association culturelle Galei'jades propose, tout au long de l'année, diverses activités autour des loisirs créatifs, de la danse, etc.

Des ateliers sont proposés régulièrement. Le 18 octobre il sera question de dentelle de papier, le 21 octobre de scrapbooking, le 15 novembre de cartonnage, le 5 décembre bal folk et le 7 décembre Powertex (solidifiant pour matériaux absorbants).

Par ailleurs un atelier de scrap a lieu tous les lundis de 17h30 à 19h30 au foyer de Malataverne.

Inscriptions et renseignements auprès de Palmyre Pradeilles, école de Malataverne. Tel : 04 66 56 72 56 ou sur palmyrna@orange.fr

Galei'jades propose aussi des cours de fabrication de meubles en carton. Rens : 06 99 16 87 31.

LSR Cévennes

L'association loisir et solidarité pour les retraités propose à Cendras une activité par mois ainsi qu'une permanence le premier lundi de chaque mois au foyer des Jonquilles.

La cotisation est de 19 euros par an, il n'y a pas d'autre obligation, le but est simplement de rompre la solitude.

Le 3 novembre LSR Cévennes proposera un loto à 14 heures au foyer des Jonquilles.

Rens : 04 66 30 76 49.

Foyer des Jonquilles

Le foyer des Jonquille a repris ses activités tous les mercredis après-midi. Inscriptions jusqu'à la fin septembre, cotisation : 15 euros par an.

Deux lotos sont prévus : le mercredi 8 octobre à 14h30 et le mercredi 12 novembre à 14h30.



Jardins du Galeizon

Le groupe Troc&bons de l'association des Jardins du Galeizon organise depuis 2008 deux bourses d'échanges de semences par an, au printemps et à l'automne. Aujourd'hui Troc&bons souhaite aller plus loin en constituant un groupe de producteurs de semences de variétés locales afin de contribuer à leur sauvegarde. Rens : 04 66 86 24 05.

La prochaine bourse aux semences aura lieu le 8 novembre à l'espace Mandela.

Entente foot



Concernant le foot, les inscriptions ont commencé à l'Entente. Il y a déjà plus de cent inscrits. Pour plus de renseignement il suffit de se rendre sur les stades de Cendras ou des Salles du Gardon le mercredi après-midi.

Un nouveau président a été élu, il s'agit d'Eric Magnen. Secrétaire J.-M. Corbier, trésorier Michel Pantel. Une équipe dynamique dont la volonté cette année est de faire évoluer les objectifs de résultat notamment pour l'équipe des 13 ans.

Les U7 et U9 resteront dans du foot d'animation.

Los Pincels

L'association Los Pincels propose des cours de dessin et de peinture pour ados et adultes tous les jeudis soirs de 19 à 21 heures au foyer de La Blaquière. Rens : 04 66 52 59 03.

MU

L'association MU (Mouvements et unité) a repris ses activités le 16 septembre. Elle propose :

-Au-delà du principe d'Archimède : des ateliers en piscine (lieu de recherche et d'évolution) une fois par mois le samedi.

-Tai ji quan : des ateliers d'art d'éveil et d'ouverture. Ils s'adressent à tout adulte quel que soit son âge et son niveau. Une fois par semaine le mardi soir. Rens : Maïté Philibert (maitephilibertd@gmail.com) ou Anne-marie Tauleigne (04 66 3 91 28).

Judi club

Les cours ont repris le jeudi à partir de 17h, dans la salle de judo (au premier étage de l'école primaire). Renseignements sur place.

TC Cendrasien



Club de tennis de Cendras: pour tous renseignements concernant les inscriptions saison 2015, permanence au club le samedi pendant tout le mois de septembre de 10h00 à 12h00.

Vous pouvez téléphoner au club 04 66 86 27 45 ou au 06 61 51 09 83 laisser un message sur le répondeur, nous ne manquerons pas de vous rappeler. Cotisations licences saison 2015: Jeunes, 75€ la licence, +cours 60€ second enfant. Adultes, 45€. 80€ couple adulte. Agré ANCV, chèques loisir et coupons sports ANCV acceptés. Mail : tc.cendrasien@fft.fr. Tél. 04 66 86 27 45

Hélianthème

L'association de botanique Hélianthème (tel : 06 89 56 49 55) propose une activité par mois. Le 14 septembre ce sera un après-midi de découverte des fougères ; le 5 octobre une journée autour des arbres, arbustes et fruits sauvages ; le 9 novembre, histoire et culture du châtaignier en Cévennes ; le 6 décembre préparation de baumes naturels.

Badminton

L'association ASLVG a repris son activité badminton. Rendez-vous tous les mardis de 20 à 22 heures à l'espace Mandela. Cotisation annuelle : 12 euros.

La passerelle

L'association La Passerelle informe les personnes intéressées par un projet de relaxation par la sophrologie en groupe, dans une salle municipale, qu'elles peuvent téléphoner au 06 14 95 44 32. Tous renseignements nécessaires leur seront donnés pour une éventuelle inscription.

Gym volontaire

Cours de gymnastique volontaire, espace Mandela, le lundi et le mercredi de 19 à 20h et le mardi 15 à 16h. Renseignements sur place.

Trail club

Entraînements le mercredi à 18h30 et week-end. AG le 3 octobre à 18h30, foyer des Jonquilles. Duo nocturne prévu le 29 mai 2015. Rens: 06 33 89 82 53.

Dimanche 12 octobre : -journée annuelle de randonnée organisée par le SMACVG à Soustelle (programme détaillé à venir).

-Concours complet d'équitation au centre équestre.

Du 14 au 16 octobre: semaine bleue organisée par le CCAS: animations pour les retraités.

Vendredi 17 octobre : concert jazz avec Human quartet, à 20h30 à l'espace Mandela, dans le cadre de la soirée festive du centre social.

Samedi 18 octobre : après-midi et soirée sur la Palestine à l'espace Mandela. Expo, film, conférence et compte-rendu de la mission d'une délégation alésienne en Palestine dont faisait partie un élu de Cendras.

Vendredi 24 octobre : projection du film *La belle vie*, de Jean Denizot, à 20h30 à l'espace Mandela. Entrée gratuite.

Dimanche 26 octobre: concours de CSO au centre équestre.

Mardi 4 novembre : grande exposition de patchwork à l'espace Mandela. Organisée par la section patchwork de l'association Galei'jade.

Samedi 8 novembre : bourse aux semences organisée par Les Jardins du Galeizon à l'espace Mandela.

21, 22 et 23 novembre : Lire délivre, rencontres autour du livre et de la lecture à l'espace Mandela et à la médiathèque.

Jeudi 4 décembre : repas des aînés organisé par le CCAS et la mairie à l'espace Mandela.

Vendredi 5 décembre : bal trad organisé par Galei'jades, en soirée, à l'espace Mandela.

Dimanche 14 décembre : projection du film d'animation *Le Conte de la princesse Kagaya*, à 16h30 à l'espace Mandela. Entrée gratuite.

Il est possible de recevoir le bulletin municipal en version numérique - tout en couleur - sur simple demande à l'adresse suivante: mairiedecendras@gmail.com

Divers-Cité
Bulletin d'informations
municipales de la
commune de Cendras.
Rédacteur en chef :
Yannick Louche
Conseil de rédaction : Yan-
nick Louche, le bureau muni-
cipal, Isabelle Jouve.

Les associations qui
souhaitent transmettre
des informations pour
le prochain bulletin
municipal peuvent les
déposer en mairie
avant le 15 novembre,
elles paraîtront dans le
prochain numéro.

Mairie de Cendras. Tél: 04 66 30 40 72. Fax: 04 66 30 48 91
 Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h. Site Internet : www.cendras.fr.

Ecomusée de la Vallée du Galeizon. Tél: 04 66 30 21 83, visite sur rendez-vous.

SMACVG (SIVU du Galeizon), Mairie de Cendras.

Tél: 04 66 30 14 56. Fax: 04 66 30 48 91.

Mail: galeizon@wanadoo.fr

Communauté de Communes Pays Grand'Combien :

37 rue A. France, 30110 La Grand'Combe.

Tél: 04 66 34 10 96. Fax: 04 66 34 61 13.

Mail: paysgrandcombien@yahoo.fr

Résidence l'Euzière : Rue Youri Gagarine. Tél : 04 66 56 37 37.

Grand'Combienne des Eaux : 2, Avenue du Pont.

30110 La Grand Combe. Tél: 04 66 54 80 39.

Service enlèvement des encombrants (Com. de Communes) : Enlèvement les 1er et 3ème mardis du mois.

Déchetterie : (L'Habitarelle – Les Salles du Gardon)

Gratuite pour les habitants du Pays Grand-Combien

Tél: 04 66 54 86 02 ; du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h – samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

E.D.F.-G.D.F. En cas de panne, tél : 0810 030 810.

Poste de Cendras. Tél: 04 66 30 20 17 ; horaires : 9 à 12 heures et de 14h à 16h ; samedi de 9h à 11h30.

Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol ». Tél : 04 66 30 09 93.

ouvert mardi de 10h à 12h et de 16h à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 16h30 à 18h ; samedi de 9 h à 12h.

Centre Socioculturel Lucie Aubrac. Tél: 04 66 78 69 82.

Horaires du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Association « Les Jardins du Galeizon (La Blaquière).

Tél/fax : 04 66 34 52 80.

Gendarmerie (St Martin de V.). Tél: 04 66 86 00 69.

Taxis de Cendras. Mr Mouzaoui : 06 34 54 00 41.

Mme Reverger : 06 98 40 68 86.

Société HLM « Un Toit Pour Tous ». 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04 66 86 88 54.

Société HLM « Néolia ». Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04 66 54 20 00.

Assistante sociale. Tél: 04 66 34 60 60.

Infirmière. Moisset Catherine, tél: 04 66 30 28 46.

Kinésithérapeutes: Roussel Florence et Perricaudet Estelle.

Tél: 04 66 30 92 52.

Pharmacies : Mme Malaviolle, tél: 0466 86 18 87.

Pharmacie des mines, tél: 04 66 30 30 27.

Dentiste: Picconi Claire, tél: 04 66 78 69 19.

Médecin: - Dr Moussant. Tel: 04 66 43 08 76. Consultations le matin de 9 à 12 heures du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis et jeudis.

- Dr Muriel Espaze. Cendras 04 66 30 20 27. Alès 04 66 56 24 90

Sans rdv le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h30.

Sur rdv le mardi de 8h30 à 10h et le jeudi de 13h à 15h.

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.